

Construction d'une rampe d'accès à l'eau pour personne à mobilité réduite et agrandissement de la grève

OÙ ? QUAND ? DURÉE ?

Plage de Choiseul – démarrage octobre 2022 et fin des travaux, début 2023

POURQUOI ?

Le Canton et la Ville de Versoix collaborent pour offrir un aménagement sécurisé permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'eau.

ACCÈS PLAGE ET LAC

L'enceinte du chantier sera délimitée par des barrières, des déviations seront mises en place pour rejoindre la plage. L'accès à la plage et au lac restent garantis en tout temps, en dehors des zones de travaux.



Nous mettons tout en œuvre afin de limiter au maximum l'impact des travaux. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et de vous conformer à la signalisation mise en place.

RENSEIGNEMENTS

Le Canton et la Ville de Versoix en charge du chantier sont à votre disposition pour toutes questions éventuelles.